

Société de Sociologie du Sport de Langue Française

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 06 2014, 16 H 30

PARIS, SITE POUCHET

66 adhérents à jour de leur cotisation, ...22 présents, le quorum est atteint.

Catherine Louveau ouvre l'ordre du jour.

Sommaire

1 – Rapport moral	p. 1
2 – Rapport financier	p. 4
3 – Approbation des rapports	p. 4
4 – Annexe	p. 5

1 – Rapport moral : activités en cours et à venir

Congrès 2015 : L'UFR Staps (université de Montpellier 1) associé à l'équipe Santesih dirigée par Anne Marcellini (acté CA et AG 2013). Un thème de congrès a été proposé en décembre 2013, vu et amendé en CA le 16 janvier 2014. Le 1^{er} Texte d'annonce a été vu par le CA et diffusé auprès des adhérents. Sylvain Ferez fait un point sur l'avancement : le format serait proche Strasbourg (plénière début et plénière table ronde à la fin ; espèrent une centaine de communications ; le colloque se tiendrait en centre-ville dans des UFR autres (souci d'ouverture). Le 1^{er} appel à communication est à venir fin juin 2014 (il est parti vers les adhérents le 7 juillet).

Journée d'étude de la 3SLF :

Vient de se tenir ce jour : « **LOGIQUES « UNIVERSITAIRES »_& LOGIQUES « PROFESSIONNALISANTES** Regards croisés sur le sens de la domination extra-académique ». C'est la première d'un type nouveau tel que décidé en AG 2013, elle change de lieu et de formule (pour rappel : elles se tiendront à Pouchet (59-61 rue Pouchet, Paris 17^{ème}), et prendront le titre de « Rencontres thématiques de la 3SLF ») . Cette journée, comme décidé, a concerné un sujet permettant de croiser plusieurs domaines. Ont été conviés pour partie des sociologues du champ du sport, et pour l'autre partie des sociologues (ou chercheurs issus de sciences « connexes ») travaillant sur d'autres objets que les APS. Un grand merci à Véréne Chevalier et Taieb el Boujjoufi d'avoir pensé et construit la thématique de cette journée portant

sur un questionnement central pour notre champ ; et merci à tous les collègues de leurs interventions et en particulier aux collègues d'autres institutions /champs d'avoir accepté d'y apporter leur contribution.

La revue Sciences Sociales et Sport : Gildas Loirand, rédacteur adjoint pour la sociologie présente l'actualité en cours pour la revue.

- Catherine Louveau rappelle que Sciences Sociales et Sport est labellisée par l'AERES pour la sociologie depuis la fin année 2013 grâce au travail de tous les collègues et de Gildas Loirand en particulier
- Le **bon de commande** est en ligne sur le site (<http://3slf.fr/>) et la revue est accessible en ligne sur Cairn ;
- Les **textes / fonctionnement de la revue** : les consignes aux auteurs, le contrat de publication, la procédure à suivre pour soumettre un cahier thématique, ..., ont été revus par Gildas Loirand comme demandé après le Comité de Rédaction. Ils doivent être validés par le rédacteur en chef, Jean-François Loudcher, qui les a reçus mais n'a pas encore donné réponse à ce jour.
- Les **Cahiers thématiques** en cours sont au nombre de 3 et sont actuellement traités dans l'ordre de leur arrivée :
 - 1) Football (proposition spontanée de F. Rasera en 2013) avec 3 articles expertisés et acceptés
 - 2) Dossier sport genre porté par M. Aceti ; 1 art refusé ; 4 repartis aux auteurs pour corrections ; ils ne reviennent pas(?)
 - 3) L'équipe organisatrice du congrès Strasbourg a proposé à la revue un dossier thématique. Un appel à communication a été lancé auprès de tous les communicants selon des critères précis : 9 textes reçus (+ un commandé) ; 3 textes ont été refusés ; 6 sont en second expertise à ce jour.
- **Parution** : Le comité de rédaction essaie de tenir l'objectif de tenir deux numéros par an. (dit à l'AG de mai 2013) ; on n'y est pas. Le numéro 6 nouvelle formule – grâce au CR- est sorti l'été dernier 2013, avec un gros travail de diffusion par Nathalie Leroux auprès des labos de Sciences Sociales, sociétés savantes, UFR...
Le numéro 7, depuis le 13 juin (au moment de rédaction de ce PV, 1 07 2014 -NDLR CL) ; après retard pour raisons diverses, le numéro va pouvoir partir à la relecture/corrections au Clersé puis à la fabrication ce numéro comporte un texte au début, la revue ayant à rappeler les « bonnes » pratiques déontologiques quand un auteur soumet.
- La revue et le CA de la 3SLF (incomplet et erroné sur quelques noms) ont reçu un courrier et **question financement posée par Jean-François Loudcher le 8 avril** de cette année. Le problème de fond concernant le rythme des parutions et plus particulièrement une inquiétude posée par les cahiers thématiques, leur origine et leur traitement. (NB : ce Courrier a été envoyé aux deux CA d'emblée, sans échange préalable avec les bureaux ni avec les rédacteurs des deux champs. Des réponses /explications ont été fournies par les collègues du CR ainsi que par les collègues strasbourgeois après mise en cause du projet de Cahier soumis suite au congrès de la 3S de 2013. Catherine Louveau, en tant que présidente, va faire un courrier à ces mêmes destinataires contactés

par Jean-François Loudcher ; le CA de la 3SLF le recevra aussi (courrier envoyé par C Louveau le 1 07 2014).

La communication interne et externe:

Des initiatives et changements depuis l'AG : lors du CA de janvier 2014 :

- La lettre de la 3SLF (absence de Caroline Chimot excusée) ; décision de faire remonter à tous les infos arrivant au fur et à mesure, ce qui implique que la lettre parait à une fréquence moindre car, de fait, il y a beaucoup moins d'informations sur les publications, les thèses, les colloques et congrès... ; il a été suggéré d'avoir des infos inédites pour la Lettre...genre : portrait de chercheur ; JPC a eu la primeur fin 2013 ; qu'en est-il depuis ?
- idée de faire des pages membres sur le site : Michel Koebel et Sébastien Fleuriel s'y sont attelés et le projet a rencontré un certain succès avec 76 pages personnelles ouvertes à ce jour.
- participation à la rubrique actualité de la recherche dans la revue EPS : Carine Erard et Ludovic Martel la font vivre.
- Enfin il a été question lors du CA de combler les manques en archives (JE, congrès, CR AG) : Ludovic Martel s'est proposé.

Autres activités « extra – ordinaires » vues au CA de janvier 2014

- **Le comité d'éthique Staps/loi Jardé** : le non interventionnel ajouté par rapport à la loi antérieure.

Catherine Louveau été conviée es qualité Sciences Sociales à une réunion provoquée par le président du CNU pour créer un comité en STAPS (existe déjà et les sciences de la vie soumettent leurs protocoles expérimentaux.) : 1^{ère} réunion de « lancement » tenue en octobre ; puis 2^e réunion avec dossiers à évaluer programmée le 17 janvier 2014) : la sociologie n'a pas participé à cette seconde réunion car vote unanime du CA le 16/01 de ne pas y participer ; les managements et historiens ont été contactés ensuite ; ont accepté (pas d'information ?) (à note que le site de C3D présente toujours la liste de octobre 2013...)

- **Le CA a ouvert par la voix de Catherine Louveau une discussion sur la place et la légitimité de nos cultures « sciences sociales » en STAPS** car des indicateurs d'inquiétude ont été rapportés et se répètent : critères des productions Scientifiques /qualification au CNU, évaluations des équipes (les SS souvent peu et seuls // grosses équipes regroupant SV et psychologie expérimentale ; collègues par endroits « poussés » dehors, diplômes qui ferment, départs, postes non préservés, maquettes. ex : un master cohabilité à 3 totalement fermé → sur IDF il ne reste qu'un master Staps recherche en SS cohabilité avec les SS de Nanterre (hors STAPS), et des masters management.

La discussion est reprise lors de l'AG ; il est décidé d'envoyer un courrier à la C3D pour signaler notre vive inquiétude devant cette situation ; alerter et aussi demander le lancement d'une enquête pour objectiver la situation des Sciences sociales au sein de nos UFR, aux plans recherche et enseignement.

Résolution partie le 1/07/2014) auprès de notre CA et des adhérents, de la C3D, le CNU, les collègues et DR de nos UFR, les adhérents de l'ASES, etc. (Cf en annexe)

2 – Rapport financier

Les comptes de la 3SLF sont très largement bénéficiaires puisque nous disposons à ce jour d'un solde positif de 12.199,65 euros. Cela fait suite à plusieurs années bénéficiaires, ce qui est encore le cas cette année avec un bilan positif de 959,43 euros sur l'année écoulée.

Les recettes relèvent d'une seule source, à savoir le paiement des adhésions par les membres (total de 2375 euros). Les dépenses sont, au total, de 1414,07 euros et réparties comme suit :

- remboursement de billets de train : 722,60 euros
- commande de numéros de la revue *Sciences Sociales et Sport* : 157,85 euros
- frais liés à l'hébergement du site internet : 156,52 euros
- frais bancaires : 22,60 euros.

Evolution du nombre d'adhérents : La société n'a jamais compté autant de membres lors d'une année sans congrès puisque nous sommes, au 8 juillet, 77 adhérents à jour de cotisation (65 titulaires et 12 doctorants/docteurs sans poste). Cette situation positive doit être assortie d'un bémol : la déperdition du nombre d'adhérents entre une année avec congrès et l'année qui suit est semblable à celle rencontrée par le passé. Nous bénéficions surtout du succès de l'an dernier.

La formule « adhésion pour 2 ans » semble fonctionner puisque :

- sur les 65 titulaires à jour de leur cotisation cette année, 41 le sont parce qu'ils ont pris une cotisation de 2 ans l'an dernier.
- sur les 24 qui ont renouvelé cette année, 14 ont choisi la formule « 2 ans ».

3 – Approbation des rapports

- Rapport moral approuvé à l'unanimité
- Rapport financier approuvé à l'unanimité

4 – Annexes

Note d'information sur la dégradation de la situation des sciences sociales au sein des UFR STAPS

Réunis au CNRS (Site « Pouchet », Paris) le 13 juin 2014 à l'occasion de leur Assemblée générale annuelle, les membres de la *Société de sociologie du sport de langue française* (3SLF), en poste en UFR STAPS pour la très grande majorité d'entre eux, se sont accordés pour manifester leur vive inquiétude face aux constats suivants :

1. Celui d'une réduction accrue, ces dernières années, du nombre d'heures d'enseignements consacrées aux sciences sociales dans les formations en STAPS ;
2. Celui d'une réduction du nombre d'intitulés de diplômes et de mentions de diplômes faisant référence aux domaines de compétences des sciences sociales ;
3. Celui de migrations de plus en plus nombreuses de collègues vers des laboratoires disciplinaires domiciliés hors de leur UFR STAPS d'exercice, parce qu'ils y trouvent de meilleures conditions de travail pour développer leurs thématiques de recherche (qui sont marginalisées dans les équipes en STAPS), une plus forte reconnaissance, ainsi que la satisfaction d'exercer dans un « véritable laboratoire d'accueil » ;
4. Celui d'une extension des rattachements d'UFR ou de Départements STAPS à des UFR, Facultés et autres regroupements spécialisés dans les sciences de la vie et de la santé avec pour conséquence une forte marginalisation des sciences sociales tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'enseignement ;
5. Celui d'une diminution manifeste des profils de postes d'enseignants-chercheurs spécialistes de sciences sociales avec, pour corolaire logique, une baisse significative du nombre d'étudiants issus des formations en STAPS désireux de s'engager dans la réalisation d'une thèse dans ce domaine scientifique ;
6. Celui d'évaluations de laboratoires, d'équipes et d'enseignants-chercheurs spécialisés dans les sciences sociales réalisées selon les grilles adaptées aux sciences expérimentales

mais qui ne le sont pas pour les sciences sociales, et qui tendent de ce fait à accélérer la disparition de nos spécialités scientifiques des UFR STAPS.

Paradoxalement, ces constats alarmants sont établis au moment précis où la connaissance sociologique des sports et des activités corporelles n'a jamais été aussi développée. Ceci dans un contexte national où l'essentiel de la recherche en sociologie du sport est réalisée par des enseignants-chercheurs encore en poste en UFR STAPS et où les sciences sociales ont clairement été, dans les années 1980, parmi les disciplines pionnières dans la création des UFR STAPS et dans celle de leurs laboratoires de recherche.

En conséquence, par un vote unanime, la 3SLF s'est résolue à demander à la C3D de bien vouloir prendre acte de ces inquiétudes légitimes sur la position problématique des sciences sociales dans l'ensemble de la filière STAPS, dont la pluridisciplinarité fondatrice (et à nos yeux essentielle) est menacée.

Elle réclame également que la situation ici dénoncée par accumulation de témoignages concordants puisse être au plus vite appréhendée objectivement au terme d'une enquête raisonnée. La 3SLF demande à cette fin à la C3D de diligenter au plus vite une étude sur les changements observés depuis dix ans dans les différentes UFR de France quant à la position des sciences sociales dans la recherche et l'enseignement.